



**SÉLECTION D'UN CABINET POUR L'ÉVALUATION DE
L'ORGANISATION DE GESTION DES RISQUES LIÉS À L'HYGIÈNE, LA
SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT (HSE) SUR
LES CHANTIERS DE CI-ENERGIES**

TERMES DE REFERENCES

Août 2024

TABLE DES MATIERES

1. CONTEXTE DE LA MISSION	3
2. OBJECTIFS DE LA MISSION	3
3. PORTÉE DES TRAVAUX	3
4. MÉTHODOLOGIE	4
5. RÉSULTATS DE LA MISSION	5
6. CHRONOGRAMME DE LA MISSION	Erreur ! Signet non défini.
7. RÔLES ET RESPONSABILITÉS	6
8. PROFIL DU CABINET ET RESSOURCES À MOBILISER	6
9. PRÉPARATION DES OFFRES	Erreur ! Signet non défini.
10. CRITÈRES DE SÉLECTION	7

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

CI-ENERGIES est responsable de la gestion des projets d'infrastructures électriques en Côte d'Ivoire, avec pour mission de fournir une énergie sûre, fiable et durable aux populations. Afin de garantir la sécurité des travaux, minimiser les impacts environnementaux et assurer la protection des travailleurs ainsi que des communautés environnantes, CI-ENERGIES dispose d'une structure organisationnelle dédiée à l'Hygiène, la Sécurité et l'Environnement (HSE).

Compte tenu de l'ampleur croissante et de la complexité de ces projets, le dispositif actuel de maîtrise des risques liés à l'Hygiène, la Sécurité et l'Environnement (HSE) nécessite une évaluation approfondie pour assurer son efficacité et sa conformité avec les meilleures pratiques internationales. Cette initiative vise à renforcer la capacité de CI-ENERGIES à gérer efficacement les risques HSE, à minimiser les impacts environnementaux, à garantir le bien-être de tous les acteurs impliqués tout en améliorant les performances opérationnelles des projets.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif principal de cette mission est d'optimiser le dispositif de maîtrise des risques HSE sur les chantiers initiés par Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES).

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Evaluer l'organisation de maîtrise des risques HSE sur les chantiers initiés par Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) ;
- Proposer des mesures d'optimisation de l'organisation de maîtrise des risques HSE sur les chantiers initiés par Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) ;
- Fournir une assistance pour l'opérationnalisation de l'organisation cible de maîtrise des risques HSE sur les chantiers initiés par Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) ;
- Former les acteurs internes et sensibiliser les acteurs externes sur les risques HSE sur les chantiers initiés par Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES).

3. PORTÉE DE LA MISSION

Le Cabinet de conseil sélectionné devra effectuer les tâches suivantes :

3.1 Analyse préliminaire

- **Collecte d'informations** : Interviewer les personnes en charge de la gestion des questions sur l'hygiène, la sécurité et l'environnement à Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) ainsi que quelques parties prenantes externes concernées par ces domaines.
- **Rapport d'analyse** : Elaborer un rapport d'analyse préliminaire de l'organisation de gestion des risques sur les chantiers permettant d'identifier les écarts avec les standards internationaux avec un niveau de criticité.

3.2 Stratégie d'optimisation :

- **Elaboration d'un plan d'optimisation** : Proposer une organisation optimale permettant d'améliorer le contrôle, de prévenir et de maîtriser les risques sur les chantiers.
- **Procédure de gestion des risques** : Proposer une procédure de maîtrise des risques sur les chantiers.
- **Plan de communication** : Proposer un plan de communication en cas de survenue d'un accident ou d'un incident sur les chantiers initiés par CI-ENERGIES.
- **Clauses contractuelles** : Standardiser les clauses contractuelles relatives aux aspects santé, sécurité et environnement.

3.3 Mise en œuvre du dispositif :

- **Conduite du changement** : Elaborer d'un plan de conduite de l'opérationnalisation de l'organisation de gestion des risques sur les chantiers
- **Formation du personnel** : Former les équipes sur les risques existants sur les chantiers
- **Manuel de procédures** : Elaborer un manuel de sensibilisation des équipes internes et externes mobilisés sur les chantiers

4. MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

Le cabinet de conseil devra adopter une méthodologie rigoureuse et participative comprenant :

- **Collecte de données** : Analyse des documents organisationnels existants, des exigences et des obligations des parties prenantes des projets.
- **Consultations des acteurs** : Réalisation d'entretiens avec les parties prenantes clés, y compris les responsables de projet, les partenaires techniques et financiers, et les bénéficiaires pour recueillir des informations complémentaires.
- **Analyse préliminaire** : Description complète du dispositif existants incluant l'ensemble des acteurs et entités, les zones de conflits éventuelles ou non couvertes potentiellement en faisant ressortir les écarts avec les standards et les normes applicables.
- **Stratégie d'optimisation** : Elaboration et présentation d'une stratégie d'optimisation du dispositif de maîtrise des risques sur les chantiers.
- **Standardisation des outils** : Elaboration d'une procédure et des obligations contractuelles pour la maîtrise des risques et la gestion des cas d'accidents et d'incidents sur les chantiers.
- **Conduite du changement** : Fournir un accompagnement dans la mise en place et l'opérationnalisation de l'organisation cible de maîtrise des risques sur les chantiers

- **Renforcement des capacités :** Former les acteurs internes et sensibiliser les acteurs externes sur le dispositif de gestion des risques sur les chantiers.

5. RÉSULTATS ATTENDUS

Les principaux livrables attendus de cette mission sont les suivants :

- **Rapport d'analyse préliminaire :** Un rapport d'analyse préliminaire de l'organisation de gestion des risques sur les chantiers initiés par Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) présentant les forces et faiblesses, les opportunités et les menaces inhérent à celle-ci.
- **Stratégie de gestion des risques :** Un document stratégique présentant des axes d'amélioration à mettre en œuvre pour optimiser le dispositif de gestion des risques sur les chantiers incluant le ou les organisations types à mettre en place ou à renforcer, les ressources humaines et matérielles à mobiliser, les procédures de gestion ou autres documents à élaborer et à déployer
- **Plan de déploiement :** Un plan de déploiement du dispositif de gestion des risques sur les chantiers initiés par Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) incluant un plan de transition entre l'organisation actuelle et l'organisation future
- **Procédure de gestion des risques :** Une procédure de gestion des risques sur les chantiers incluant les aspects préventifs, correctifs et relationnels. De plus, un dispositif de revue en continue du dispositif de gestion des risques devra être précisé.
- **Obligations contractuelles :** Proposition d'exigences contractuelles en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement à intégrer dans les futurs marchés passés entre Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) et l'un de ces sous-traitants. De plus, un dispositif de revue de ces obligations.
- **Formation continue :** Proposer des formations à l'attention des équipes mobilisées sur les chantiers initiés par Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES).

6. DURÉE DE LA MISSION

La mission devra être réalisée sur une période de quatre (04) mois, avec un calendrier détaillé à fournir par le cabinet de conseil sélectionné. Le calendrier doit inclure des jalons clés pour les livrables et des points de contrôle pour la validation des résultats intermédiaires.

7. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

- **Responsabilité du commanditaire :**
 - Garantir l'accès aux ressources humaines, documentaires et logiciels nécessaires pour la collecte des informations souhaitées par le cabinet conseil.
 - Assurer la disponibilité des ressources compétentes et habilitées qui seront mobilisées pour l'analyse et la validation des livrables produits par le cabinet conseil
- **Responsabilité du cabinet :**
 - Exécuter les prestations et remplir ses obligations avec diligence, efficacité et économie, selon les normes professionnelles en matière de conseils.
 - Se comporter toujours en conseiller loyal de l'équipe projet du Maître d'Ouvrage et promouvoir les intérêts légitimes du Maître d'Ouvrage.

8. PROFIL DU CABINET ET RESSOURCES À MOBILISER

Le cabinet de conseil doit avoir :

- réalisé au moins une (01) mission d'évaluation organisationnelle en santé, sécurité environnement pour des entreprises ayant plusieurs chantiers ;
 - réalisé au moins une (01) mission d'optimisation de dispositif organisationnel de gestion des risques sur des chantiers ;
 - une capacité à mener des recherches participatives et inclusives ;
 - une connaissance approfondie du secteur électrique en Côte d'Ivoire ou dans des contextes similaires ;
 - une équipe composée de professionnels qualifiés, incluant des experts en gestion de projets, et en gestion des risques HSE.
-
- **Un (01) expert en hygiène, sécurité et environnement**
 - Diplôme de niveau Bac+5 en management des systèmes HSE
 - Minimum de 10 ans d'expérience en gestion des risques HSE
 - Avoir conduit la réalisation d'au moins une (01) mission d'évaluation HSE
 - **Un (01) spécialiste en gestion des risques projets**
 - Diplôme de niveau Bac+3 en gestion de projets
 - Minimum de 5 ans d'expérience en gestion des risques projets
 - **Un (01) spécialiste en sauvegarde environnemental et sociale**
 - Diplôme de niveau Bac + 3 en gestion environnementales et sociales

- Minimum de 5 ans d'expérience en gestion des impacts environnementaux et sociaux

Le cabinet de conseil garantira pour les ressources mobilisées :

- Equipement de protection individuelle (EPI) pour l'accès aux installations si nécessaire.
- Equipements informatiques et logiciels adaptés pour la gestion documentaire (Sharepoint etc.) et l'analyse de données.
- Logistique : véhicules pour missions de collecte salle de réunion équipées et moyens de communication.
- Outils et fournitures : Imprimantes, scanners, fournitures de bureau.

9. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leurs offres technique et financière au Service Marchés de CI-ENERGIES.

Les offres doivent être placées dans une grande enveloppe ou enveloppe extérieure, contenant l'enveloppe de **L'offre technique** (une copie originale imprimée et une version sur clé USB au format PDF) et celle de **L'offre financière** (une copie originale imprimée et une version sur clé USB au format Excel). La grande enveloppe ou le contenant extérieur doit être fermé, de façon à ne pouvoir être ouvert qu'en séance.

L'offre technique doit comprendre :

- une compréhension claire des termes de référence et de la mission (confère modèle de proposition technique joint).
- les curriculums vitae détaillé de l'équipe proposée mettant en évidence les qualifications et les expériences acquises ;
- une description synthétique de la méthodologie proposée pour réaliser le diagnostic incluant un planning détaillé de mise en œuvre de la mission et les livrables produits.

L'offre financière doit comprendre :

- une lettre de proposition financière, signée, datée et cachetée.
- une proposition financière détaillée, incluant tous les coûts associés à la mission à savoir les honoraires du personnel clés et les autres coûts (selon le modèle joint).

10. CRITÈRES DE SÉLECTION

La méthode de sélection utilisée est assimilée à la Sélection au Moindre Coût (SMC).

Ainsi, sera retenu et invité à négocier le contrat, le Consultant ayant présenté la Proposition la plus avantageuse, c'est-à-dire la Proposition financière de moindre coût évaluée parmi celles qui ont obtenu la note technique minimum requise.

NB : La note minimum de qualification est fixée à 70 points.

Les offres seront évaluées en fonction des critères suivants :

- compréhension de la mission et des objectifs ;
- pertinence et qualité de la méthodologie proposée ;
- expertise avérée en analyse de processus et en gestion de projets justifiées par des attestations de bonne exécution ou fiche de projet ou toutes autres preuves justifiant du service bien fait ;
- qualifications et expériences du personnel clé mobilisé pour la mission ;
- adéquation du calendrier et des livrables.

Date de démarrage prévue : La consultation devrait débuter dans un délai de **quinze (15) jours maximums après la signature du contrat**

Durée de la mission : La durée estimée des travaux est de quatre (04) mois.

NB : Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations aux adresses suivantes, du lundi au vendredi, aux heures ouvrables (de 8H00 à 17H00)

akotchi@cinergies.ci avec copie à jykouassi@cinergies.ci et koffi@cinergies.ci

les offres doivent être soumises physiquement au 1er étage de la Tour EECI sise à Abidjan Plateau, avenue Verdier, porte A28, au plus tard, le **jeudi 14 novembre 2024**